Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités





Investir l'Avenir – France 2030 Newsletter mars 2022

Plan d'investissement France 2030 - Actualités

Premier Comité France 2030 le 1 février 2022 : Dossier de presse

France 2030 est un plan d'innovation et d'industrie qui traduit une double ambition, transformer durablement des secteurs clés de notre économie par l'innovation et l'investissement industriel et positionner la France en leader de l'économie de demain.

France 2030 est inédit par son ampleur : ce sont 54 milliards d'euros d'investissements dédiés aux entreprises, aux universités et aux organismes de recherche.

Dix grands objectifs qui s'articulent autour de trois enjeux, mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre notre monde, et qui s'appuient sur cinq leviers transversaux (matières premières, composants, technologies numériques, talents et financement de l'innovation).

Deux objectifs transversaux : 50% des dépenses consacrées à la décarbonation de l'économie et 50% des dépenses consacrées à des acteurs émergents.

Nouveau Secrétaire général pour l'investissement : Bruno BONNELL

Santé du futur – Santé numérique – Dispositifs médicaux

La ministre Agnès Pannier-Runacher a annoncé, lundi 21 février 2022, le lancement d'un volet du plan France 2030 consacré au secteur du dispositif médical et du diagnostic *in vitro* doté de 400M€. <u>Dossier de presse</u>

Ce plan comporte 4 axes:

Axe 1 : Adresser des priorités technologiques et/ou de santé publiques majeures (170 M€)

Axe 2 : Faciliter la démonstration de la valeur des dispositifs médicaux à usage collectif (60 M€)

Axe 3 : Accompagner les projets d'industrialisation des entreprises du dispositif médical (140 M€)

Axe 4 : Accompagner les entreprises du dispositif médical dans leurs démarches d'accès au marché (30 M€)

Santé du futur - Le 17 mars 2022 à l'IMT - Evènement régional Inscription en ligne



Transition écologique et énergétique - Technologies avancées des systèmes énergétiques Nouveaux dispositifs ouverts

AAP « Développement de briques technologiques par des PME pour les systèmes énergétiques » (ouvert jusqu'au 28/04/2022)

<u>AAP « Développement de briques technologiques et démonstrateurs pour les systèmes énergétiques »</u> (ouvert jusqu'au 14/04/2022)

AAP « Aide à l'investissement de l'offre industrielle des énergies renouvelables » (ouvert jusqu'au 30/06/2022)

Transition écologique et énergétique - Décarbonation de l'industrie Nouveaux dispositifs ouverts

AAP « Développement de briques technologiques et services par des PME pour la décarbonation de l'industrie » (ouvert jusqu'au 15/04/2022 – contact IBAC@ademe.fr)

<u>AAP « Développement de briques technologiques et démonstrateurs – Réalisations de premières industrielles associant l'offre et la demande »</u> (ouvert jusqu'au 15/04/2022 – contact DEMIBAC@ademe.fr)

<u>AAP « Favoriser le développement de Zones Industrielles Bas Carbone »</u> (ouvert jusqu'au 16/05/2022 – contact ZIBAC@ademe.fr)

<u>AAP « Soutien de l'offre de solutions de décarbonation des industriels »</u> (ouvert jusqu'au 16/05/2022 – contact SOLINBAC@ademe.fr)

Déploiement Centre-Val de Loire – Site internet - Préfecture de région : <u>Investir l'Avenir</u>
Pour tout renseignement complémentaire – Contact mail : <u>dreets-cvl.investir-lavenir@dreets.gouv.fr</u>











